

## CONVOCATION A L'ASSEMBLEE GENERALE DU 5 OCTOBRE 2024 à 10 HEURES - SALLE FONTVIEILLE

### Ordre du jour

#### **1/ RAPPORT MORAL ET D'ACTIVITE**

Présentation du bilan des activités du Foyer au cours de l'année écoulée.

- Résolution n°1 : L'Assemblée générale donne quitus au Bureau pour l'ensemble de son activité sur l'année écoulée.

#### **2/ RAPPORT FINANCIER**

Présentation du compte d'exploitation et affectation du résultat.

- Résolution n°2 : L'Assemblée générale donne quitus au Bureau pour sa gestion comptable sur l'année écoulée et l'affectation de son résultat.

#### **3/ PROGRAMME D'ACTIVITE 2024 - 2025 ET BUDGET PREVISIONNEL**

Nouvelles activités, programme des manifestations connues à ce jour, cotisations.

Budget prévisionnel 2024-2025

- Résolution n°3 : L'Assemblée générale adopte le budget prévisionnel.

#### **4/ RENOUELEMENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION (CA)**

*Membres sortants rééligibles* : Jean-Pierre BUREL, Jean-Marie CABUT, Claude GRIMAUD, Luc MOUROT, Francine POTET

*Membres en cours de mandats* : Xavier Beaulieu, Michel DUCH, Jean FOGLIANI, Olivier HOUR, Michel REYNAUD, Catherine TERRIN

*Membres cooptés en cours d'exercice* : Pascal FRIQUOT

*Nouvelles candidatures* : Voir Bulletin de candidature au Conseil d'Administration ci-joint.

- Résolution n°4 : L'Assemblée générale élit les nouveaux membres du Conseil d'Administration

**NOTA** : Seuls les adhérents à jour de leur cotisation 2024-2025 pourront prendre part aux votes des points 3 et 4. Les enfants mineurs de plus de 16 ans pourront prendre part aux votes.

Les enfants mineurs de moins de 16 ans pourront également être représentés par leurs parents ou responsables légaux.

Le nombre de pouvoirs (hors enfants de moins de 16 ans) est limité à 2 par membre actif présent.

#### **5/ CLOTURE DE L'ASSEMBLEE GENERALE SUIVIE D'UN APERITIF OFFERT PAR LE FOYER**

Après l'Assemblée Générale, le nouveau Conseil d'Administration se réunira au plus vite pour élire, conformément aux statuts du Foyer, un Bureau composé d'un président, un ou plusieurs vice-présidents, un secrétaire et éventuellement un secrétaire-adjoint, un trésorier et éventuellement un trésorier-adjoint. La composition du Bureau ainsi constitué sera alors immédiatement affichée salle Fontvieille.